

Compte rendu de la réunion du Conseil Portuaire du 05 mai 2025

		Composition du CP	Titre	Nom	Prénom	Présents	Absents
1	Titulaire	Président	Maire Adjoint	THEPAUT	Gérard	X	
1	Suppléant	Président	Maire Adjoint	GILLET	Michel	X	
2	Titulaire	Concessionnaires	PDG de la CPM	LAPPARTIENT	David		X
2	Suppléant	Concessionnaires	Vice Pdt de la CPM	LEBRAS	Michel		X
3	Titulaire	Personnel communal	Directrice Sces juridiques	MAUNY	Karine		X
3	Suppléant	Personnel communal	Resp services juridiques	TAMIL	Emmanuelle	X	
3	Titulaire	Personnel du port	Directeur du port	BENON	Jean-Paul	X	
3	Suppléant	Personnel du port	Agent du port	GINIAUX	Emilie		X
4	Titulaires	Membres du CLUP	Elus	GUITARD	Gilles	X	
4	Titulaires	Membres du CLUP	Elus	HEQUIN	Michel	X	
4	Titulaires	Membres du CLUP	Elus	LEGO	Gildas		X
4	Suppléant	Membres du CLUP	Elus	BODO	Gérard	X	
4	Suppléant	Membres du CLUP	Elus	CLUZEL	Jean-Baptiste		X
4	Suppléant	Membres du CLUP	Elus	LEMOINE	Daniel	X	
5	Titulaires	Services nautiques	Lepenec				X
5	Titulaires	Services nautiques	Caudard				X
5	Titulaires	Services nautiques	Les Glénans	DEBALORRE	Camille		X
5	Suppléant	Services nautiques	Cercle d'avirons	MILLE ?	Patrick		X
5	Suppléant	Services nautiques	Cat et boat club	CHAMPENOIS	Benjamin		X
5	Suppléant	Services nautiques	Multiplast			X	
6	Titulaire	CCI	Président CCI Morbihan	ROUAULT	Philippe		X
6	Suppléant	CCI	Membre du CCI	BERTRAND	Emmanuel		X

Ordre du jour :

1 – Approbation du relevé de décision du dernier conseil portuaire du 30 mai 2024

Approbation à l'unanimité

2 – Installation des nouveaux membres du Conseil Portuaire

Présentation des résultats des élections. Taux de participation décevant. En 2021, le taux de participation avait été supérieur (37%), mais seules 11 personnes s'étaient déplacées au bureau de vote ;

le reste des votants l'avait fait par correspondance. Le choix a donc été fait cette fois de privilégier uniquement le vote par correspondance. Il faudra envisager, lors du prochain renouvellement en 2026, d'autres modalités de vote (électronique par exemple) ou plus de communication.

L'élection pour le renouvellement partiel des représentants des plaisanciers au Conseil Portuaire a eu lieu le 31 mars 2025

Messieurs HEQUIN Michel et GUITARD Gilles ont été élus comme membres titulaires.

Monsieur LEMOINE Daniel a été élu comme membre suppléant.

3 – Information sur l’avancée des travaux de la passerelle

Les travaux de l’installation de la nouvelle passerelle ont pris du retard dû au fait qu’il a été découvert que le sol est sableux et qu’il a fallu prévoir des fondations plus fortes.

La passerelle sera posée sur site le 23 mai et l’inauguration devra avoir lieu le 04 juillet.

Il est rappelé que la passerelle sera ouverte aux plaisanciers le temps de l’ouverture du port.

Une signalétique devra être mise en place pour communiquer les horaires d’ouvertures surtout vis-à-vis de visiteurs du port.

Un affichage sera prévu pour demander aux cyclistes de mettre pied à terre pour traverser la passerelle.

4 – Pont de Kérino

Pas de nouveauté pour le pont de Kérino. Toutefois, le pont de Kérino ne peut rester en permanence ouvert car il n’est pas conçu pour rester en suspens tout le temps.

Le démantèlement du pont de Kérino sera examiné lors d’un prochain mandat municipal compte tenu du coût d’une telle opération.

5 – Date du prochain CLUPP

Fin juin, début juillet 2025

6 – Evolution tarifaire 2026

Les augmentations de tarif depuis le début de la DSP sont récapitulées dans le tableau ci-dessous sur la base d’un tarif de 1000.00 euros.

Année	Augmentation calculée		Augmentation appliquée	
2017	1 000 €		1 000 €	
2018	1 026 €	2,60%	1 013 €	1,30%
2019	1 044 €	1,75%	1 034 €	2,10%
2020	1 065 €	2,01%	1 055 €	2,00%
2021	1 077 €	1,13%	1 067 €	1,10%
2022	1 076 €	-0,09%	1 073 €	0,65%
2023	1 152 €	7,06%	1 140 €	6,20%
2024	1 236 €	7,29%	1 223 €	7,30%
2025	1 260 €	1,94%	1 246 €	1,9%

La règle de calcul de l'évolution tarifaire est le suivant :

$$I_n = 0,05 + 0,40 \frac{S_n}{S_o} + 0,10 \frac{FSD1_n}{FSD1_o} + 0,15 \frac{SYNTEC_n}{SYNTEC_o} + 0,30 \frac{TP01_n}{TP01_o}$$

L'évolution tarifaire pour 2026 devrait donc être le suivant :

	So	FSD1o	SYNTECo	TP01o
janv-16	9,595	120,7	253,4	100,2
	Sn	FSD1n	SYNTECn	TP01n
janv-24	11,7	184,9	304,2	129,6
janv-25	11,7	183,4	308,8	131,9
Variation	0,0%	-0,8%	1,5%	1,8%
In				
2025	1,260			
2026	1,268			
Evolution				
2026	0,63%			

7 – Mises à jour du règlement d'exploitation

Le règlement d'exploitation date de 2024 et une mise à jour doit être effectuée

8 – Avancées et suivi du RSE (Rapport d'Evaluation Label Engagé

Compagnie des ports du Morbihan - 2023

Les plaisanciers demandent plus de communication sur les suites données au rapport 2024

9 – Sanitaires rive Droite

Maintenant que le sujet est tranché dans le cadre de l'aménagement de la rive gauche, la construction de sanitaires avec douche et lavabos devraient être programmés. En effet, 80% des bateaux se trouvent rive droite et pour des raisons d'hygiène cela permettrait de limiter le déversement des eaux noires dans le port.

Les présidents ont été sensibles à cet argument.

Il est dommage que ce sujet ne soit pas apparu dans le relevé de décision de la mairie.

Nous rappellerons ce dossier lors du prochain conseil Portuaire.

9 – Devenir du chantier West Yachting / Eclairage des quais et TAMATEA.

Ces sujets (mineurs) n'ont pu être abordés faute de temps. Les Présidents devaient se rendre à un Conseil Municipal. Ces sujets seront à nouveau abordés lors du prochain Conseil Portuaire.

Le 16 juin 2025

Les élus au conseil portuaire représentant les plaisanciers.